

FICHE 5

*REGLES DE SURVEILLANCE ET
NIVEAUX D'INTERVENTION EN
FONCTION DE
LA CONCENTRATION EN
LEGIONNELLES
DANS LES AUTRES INSTALLATIONS A
RISQUE*

FICHE 5 : Règles de surveillance et niveaux d'intervention en fonction de la concentration en légionelles dans les autres installations à risque

• A. Tours aéroréfrigérantes

☞ Guide de bonnes pratiques de gestion des tours de refroidissement

Ministère de l'Industrie - Septembre 2001

- Recommandations sur :
 - Conception
 - Opérations de maintenance et d'entretien
 - Protection du personnel exposé
 - Surveillance

- *1 analyse/an au minimum*

FICHE 5 : Règles de surveillance et niveaux d'intervention en fonction de la concentration en légionelles dans les autres installations à risque

• A. Autres installations

☞ **Circulaire DGS n°97/311 du 24/04/97**
Ministère de l'Industrie - Septembre 2001

- Bains à remous, bains à jet
 - 1 analyse/an avec concentration inférieure au seuil de détection.

- Installations décoratives
 - Traitement continu et contrôles réguliers avec concentration inférieure au seuil de détection.
 - Proscrire humidificateurs à ruissellement et à pulvérisation/utiliser des systèmes humidificateurs à vapeur.